Chronique Roubaisienne

BUREAU : 30, Rue Pauvrée, 30 — ROUBAIX
TELEPHONE — N° 2,22. — TELEPHONE

Important cambriolage rue Saint-Etienne

Un cambriolage audacieux a été commis dans la journée de lundi, chez Mme Jeanne Roussel, employée aux P. T. T., et demeurant 32, rue Saint-Etienne.

Cette dame était partie le matin à 7 heures et demie pour aller voir ses fillettes qui sont en pension dans un établissement aux environs de Roubaix.

Le soir, lorsqu'elle revint vers 8 heures, elle constata tout d'abord que la porte du rez-de-chaussée, qui est occupé par l'*Express*, était ouverte.

Elle monta rapidement l'escalier qui conduit au premier où elle habite, et s'aperçut que les portes de la salle à manger et de la cuisine étaient fracturées. Sur le tapis du palier gisaient une pince-monseigneur, un marteau et un vieux couteau qui avaient été laissés sur une table de la vérandah du rez-de-chaussée.

Dans l'appartement, tout avait été mis sens dessus dessous, pas un meuble qui n'eût été fouillé, pas un matelas qui ne fût éventré.

Un inventaire sérieux fait par Mme Roussel lui permit de constater la disparition des objets suivants :

Une jumelle valant 50 francs, quatre bagues en or, trois paires de boucles d'oreilles en or avec brillants et perles, quatre paires de boucles d'oreilles pour enfants, un sautoir en doublé et trois en argent, un bracelet en or, un coffret à bijoux, des couteaux, un service à découper, des cuillers à café, une pince à sucre, le tout valant 3000 francs.

La police avertie, a aussitôt ouvert une enquête et l'on croit être sur une bonne piste après en avoir suivi une mauvaise.

Un homme se noie

Hier soir, vers 6 heures, les personnes qui se trouvaient quai de Gravelines, virent arriver un homme qui semblait très agité. Il s'assit sur la berge, dénoua les lacets de ses souliers, quitta peux-ci, ainsi que ses chaussettes, et toutes ces opérations terminées, plaça une tête dans le canal.

Des cris d'appel retentirent aussitôt de toutes parts et un marinier, armé d'une gaffe, se précipita dans une barquette pour se porter à son secours.

Il fut assez heureux pour le retirer presque aussitôt et un docteur fut appelé pour lui donner des soins.

Le malheureux respirait encore, mais il ne tarda pas à rendre le dernier soupir.

C'est un nommé Dubron, âgé de 25 ans, qui demeurait chez ses parents, rue de la Lys.

Comme il ne travaillait pas, ceux-ci l'avaient mis à la porte et Dubron, qui ne jouissait pas de la plénitude de ses facultés mentales, s'était aussitôt jugé perdu.

D'où son acte de désespoir.

TAMPONNE PAR UN TRAIN

Hier soir, vers 4 heures, Louis Huon, âgé de 20 ans, célibataire, demeurant à Genech, a été victime d'un accident qui aurait bien pu lui coûter la vie.

Devant se rendre à Tourcoing, il entrait en gare au moment où le train 2543, qui devait l'y conduire y opérait aussi son entrée.

Afin d'être sûr de pouvoir le prendre, il traversa les voies et fut tamponné et renversé par la locomotive.

Fort heureusement, le train s'arrêta et Louis Huon s'en tira avec des plaies contuses au bras gauche. De plus, le petit doigt de la main gauche a été complètement sectionné.

Après avoir reçu des soins il a regagné Genech en voiture.

DANS LA POLICE

Le préfet du Nord, sur le rapport du commissaire central, vient de nommer M. Emile Lemaire, secrétaire de la police du 4e arrondissement de police, est nommé employé de mairie à Roubaix ; Lucien Absin, secrétaire adjoint au 3e arrondissement, est nommé secrétaire au 4e ; Eliodore Capette, agent, est nommé secrétaire adjoint au 3e arrondissement.

MORT SUBITE

M. Henri Serrurier, âgé de 67 ans, marchand de volailles, demeurant rue Pauvrée, 38, est mort subitement hier matin.

M. Serrurier s'étant trouvé assez sérieusement indisposé pendant la nuit, on avait dû faire mander un médecin. Puis le malaise s'était dissipé et le matin M. Serrurier était debout comme à l'ordinaire.

Vers 8 heures et demie, l'indisposition fit un retour offensif et le malheureux s'affaissa. Il était mort.

On estime qu'il a succombé à une affection cardiaque.

EPAVES DE LA RUE

Auguste Deveilyle, demeurant 38, rue Fourcroy, a trouvé au cinéma Leleu, rue Lacroix, un porte-monnaie contenant une certaine somme.

— Le brigadier Lecleroq a trouvé, avenue des Villas, une bicyclette belge.

— L'agent Glorieux a trouvé, boulevard Gambetta, une petite clé de sûreté.

IGNOBLE INDIVIDU

La police a mis en état d'arrestation Joseph Pollez, âgé de 40 ans, magasinier, demeurant 111, rue Jouffroy, pour attentat aux mœurs commis sur une fillette de 6 ans, dimanche soir, vers 11 heures et demie.

OUTRAGE PUBLIC A LA PUDEUR

On a arrêté hier Arthur Faretier, âgé de 22 ans, employé au chemin de fer, demeurant rue du Luxembourg, cité Saint-Louis, 2, pour outrage public commis dans cette rue, vers 2 heures de l'après-midi, devant un certain nombre d'enfants.

LE DANGER DES ECHELLES

Eugène Capelier, âgé de 19 ans, demeurant 29, rue Nain, est employé chez Florimond Desherbieux, entrepreneur, 99, rue de l'Amiral Courbet, à Croix.

Travaillant à l'école des garçons de la rue Chanzy, il est tombé d'une échelle d'une hauteur de trois mètres environ et s'est contusionné le genou, la jambe et le poignet droits.

Un repos de trois semaines lui a été prescrit.

LES MEFAITS DE LA FONTE EN FUSION

Chez Léon Olivier, constructeur, rue de Constantine, Arthur Ruyskaert, âgé de 24 ans, manœuvre, demeurant 134, rue Feidherbe, à Wattrelos, a été victime d'un assez grave accident dans les circonstances suivantes :

Il portait avec un mouleur une poche pleine fonte liquide. La fonte ayant débordé, il en reçut sur le talon gauche et fut assez sérieusement brûlé.

Le docteur estime à deux larges semaines l'incapacité de travail.

HAPPEE PAR LES CYLINDRES

Chez Auguste Lepoutre et Cie, peigneurs, rue de la Redoute, une ouvrière vient encore d'être victime d'un assez grave accident en engageant imprudemment son doigt dans un métier en marche.

Marie Fontenay, c'est son nom, est âgée de 19 ans, soigneuse et habite rue de la Balance.

Ayant aperçu un morceau de laine dans son métier, elle voulut le retirer et eut la main droite prise entre deux cylindres.

Il en est résulté une plaie contuse de l'extrémité de l'annulaire droit et une autre à l'extrémité de l'auriculaire.

Le docteur estime à 3 semaines l'incapacité de travail.

LES ŒUVRES POST-SCOLAIRES

Amicale de la rue des Arts

Le *Cercle Sportif* rappelle que la première sortie cycliste aura lieu dimanche prochain, 23 courant. Réunion à 7 heures moins le quart, chez *Moulard, 77, rue des Fleurs*, pour la photographie du groupe. Départ à 7 heures, pour être de retour à midi. Capitaines de route : Victor Pollet et Louis Dupont.

Tous les membres cyclistes de l'Amicale sont cordialement invités à assister à cette promenade.

Le *Cercle Sportif* organise aussi pour le lundi 24 et lundi de la Pentecôte, un cross-country ouvert également à tous les membres de l'Amicale. Le départ et l'arrivée auront lieu au « Jardin des Villas » et la route tracée par Gaston Bourgeois et André Nivesse aura une longueur de 9/10 kilomètres.

Les concurrents auront à faire à l'arrivée un tour de piste (350 mètres).

Juges à l'arrivée : Jules Provoyeur et Emile Decuyper. Les contrôles fixe et volants seront assurés par les membres de la commission cycliste, sous la surveillance de Victor Pollet.

Réunion des coureurs et des contrôleurs au « Jardin des Villas », à 8 heures précises du matin, pour la photographie des groupes et la *remise des brassards. Départ à 9 heures.*

De nombreux et importants prix seront distribués à l'issue du cross. L'inscription qui est absolument gratuite, sera reçue jusque dimanche à midi, chez Ch. Moulard, 77, rue des Fleurs, et Gustave Vétu, 85, rue des Fleurs.

ETAT-CIVIL

de ROUBAIX du 18 Avril 1911

Naissances. — Désiré Lesage, boulevard de Cambrai. — Jeanne Noelain, boulevard de Cambrai. — Germaine Schepers, quai de Cherbourg, cour Wallerand, 4. — Marie Wibaux, rue de Cassel, 11. — Roger Desmettre, quai de Nantes, 1. — Jean Helin, avenue J.-Lagache.

Décès. — Nelly Debhaye, 2 mois, rue de la Conférence, Cour Bettens, 2. — Henri Serrurier, 67 ans, marchand de Volailles, rue Pauvrée, 38. — Pierre Van Eycke, 3 ans, rue du Fort, cour Vigne, 1. — Jules Penet, 7 mois, rue de la Guinguette, 100, cour du Dragon, 2. — Madeleine Roussel, 23 ans, sans profession, rue des Anges, Cour Castelain, 4. — Marie Leclercq, 26 ans, sans profession, rue d'Avelghem, 160. — Henri Paquet, rentier, boulevard de Strasbourg, 81.

CROIX

RENTES OUVRIERES. — Dauset Jules, 55 ans, rue de Maubeuge, laveur chez Holden, blessé au poignet droit par une bille attachée de la courroie.

AMICALE KLEBER. — La première journée du tir a été un succès inespéré. Les tireurs se sont disputé la poule offerte par M. Joly. Ce dernier a les résultats :

1er prix ex-aequo, MM. André Vetter et Gustave Spriet ; 2e prix, M. Henri Maillard ; 3e prix, M. Robert Parent, 4e prix ex-aequo, MM. Joly et Raphaël Cornille.

Vu le succès inespéré, le Comité a décidé d'acheter une troisième cagnotte qui permettra de tirer aux trois cagnottes. Nous croyons que les sociétaires viendront de plus en plus nombreux aux séances de tir qui ont lieu tous les dimanches de 10 heures à midi.

LA MAIN DANS LA POCHE DE SON VOISIN. — La nommée Vandenaeghe Justine, 38 ans, née et domiciliée à Bruxelles, a été prise en flagrant délit, le matin dans la poche du pantalon de M. Alaks Vermeulen, tisserand, rue de la Magdeleine à Croix. Elle en retirait une pièce d'argent de menue monnaie pour environ 28 fr.

Ceci se passait aux tribunes du Vélodrome Roubaisien, au moment de l'arrivée de Lapize, vainqueur de la course Paris-Roubaix.

Conduite au commissariat de police, la voleuse, qui nie les faits malgré les témoins, avait en poche une trentaine de francs. Après avoir passé la nuit au poste, elle fut conduite hier à midi, à la gendarmerie de Roubaix.

ETAT-CIVIL

de TOURCOING du 18 Avril 1911

Naissances. — Marcel Messelin, rue des Droits-Hommes, 1. — Fernand Tiberghien, rue de Melbourg, 23. — Augusta Thiers, boulevard Gambetta, 23. — Harriette Duquesne, rue Brunehaut, 322. — Henriette Leleng, rue du Chevalier-Bayard, 5.

Décès. — Céline Deschamps, 79 ans, sans profession, rue Ingres, 72. — Félicie Lecluse, 71 ans, sans profession, rue d'Harcourt, 3. — François Dewavrin, 3 mois, rue Saint-Pierre, 45. — Aimée Bataille, 15 ans, sans profession, rue Vanoutryve, 192.

LILLE

Assommé à coups de marteau

Un maçon frappe un de ses camarades de quatre coups de marteau à la tête, le blessant peu sérieusement

Une grave scène de violences, provoquée par la jalousie, s'est déroulée dans l'après-midi d'hier mardi, dans un chantier de la rue Loubert, au faubourg d'Arras, provoquant une certaine émotion parmi les habitants du quartier.

Les causes de la scène

Pendant environ quinze mois, le fondeur François Didden, âgé de 39 ans, avait vécu avec une amie qu'il aimait beaucoup. Le faux ménage s'entendait à merveille et rien ne pouvait laisser supposer à Didden que son amie aurait pu lui être infidèle.

Cependant, il y a quelques semaines, la belle prenait le large en compagnie d'un logeur, Gustave Desmet, 31 ans, maçon, demeurant actuellement 18, rue Montaigne. Furieux de ce brusque abandon, Didden jura de se venger et à plusieurs reprises adressa des menaces au ravisseur de sa belle.

La scène

Ayant appris que Desmet était occupé dans un chantier de la rue Loubert, le fondeur se rendit hier mardi, vers une heure et demie de l'après-midi au faubourg d'Arras afin de demander des explications au maçon.

Celui-ci se trouvait seul sur le chantier, occupé à travailler, lorsqu'il aperçut Didden, l'air furieux, s'avancer vers lui.

Après une courte discussion, le fondeur s'élança sur Desmet et le saisissant par le cou, voulut l'étrangler, mais ne fit que lui arracher le col de sa chemise.

Desmet, se croyant en danger, s'arma d'un marteau qui se trouvait près de lui et en asséna quatre coups sur la tête de son agresseur. Didden, couvert de sang, se rendit aussitôt dans une maison voisine, où M. le docteur Meurisse, requis, vint lui prodiguer des soins.

Le praticien, après avoir examiné le blessé, déclara que sauf complications son état n'était pas très grave.

L'inculpé au poste

Pendant ce temps, Desmet était conduit au poste du 7e arrondissement, où il fut interrogé par M. Videt. Il lui raconta la scène ainsi que nous la relatons plus haut.

Quant au blessé, après avoir été pansé, il vint à son tour au commissariat du 7e arrondissement et déclara à M. Videt qu'il ne voulait pas quant à présent déposer de plainte contre son camarade Desmet, qui en la circonstance fut laissé en liberté provisoire.

Grave accident de tramway à Fives

Une remorque déraille et se brise sur un pylône. — Il y a quatre blessés

Un grave accident de tramway, qui aurait pu prendre l'ampleur d'une catastrophe, s'est produit dans la soirée de lundi, rue du Pieuré, à Fives. Il était environ huit heures du soir lorsque le car V n° 817 se dirigeant vers Saint-Maurice venait de traverser la rue Pierre-Legrand et s'engageait dans la rue du Pieuré, lorsque la remorque qu'il traînait dérailla.

En un brusque saut, la voiture alla s'écraser sur un pylône situé sur le bord du trottoir que longe la ligne du tramway. Avec un bruit formidable, toute la monture en fer de la remorque fut réduite en morceaux, tandis que toutes les vitres se brisaient avec fracas, causant une panique parmi les voyageurs, qui sautaient aperés sur la chaussée.

Parmi les voyageurs dont plusieurs furent assez sérieusement blessés, il faut citer un pensionnaire de l'Hospice Général, M. Gustave Tanghe, âgé de 54 ans, lequel fut atteint par des éclats de verre à la figure.

Le blessé fut pansé à la pharmacie Deblock. Il fut ensuite reconduit à l'hospice.

Un employé, M. D..., 35 ans, domicilié à La Madeleine, fut coupé à la main droite par des éclats de vitre et sa femme portant un enfant dans les bras, ayant voulut sauter sur la chaussée, fut blessée au genou droit.

Mme D... n'a pu, aujourd'hui, quitter sa demeure afin de se faire examiner par un docteur.

Une dame domiciliée à Saint-Maurice fut également blessée au front.

Ces personnes, qui dans l'affolement causé par l'accident, n'ont pas songé à donner leur nom aux employés de tramways, vont sans doute se faire connaître à la Compagnie et réclamer réparation pour les dommages à eux causés.

LE RETOUR DU 43e

Il a quitté Sissonne ce matin

C'est ce matin mercredi que le 43e régiment d'infanterie quitte le camp de Sissonne pour rentrer à Lille.

Le régiment, qui ira par étapes jusque Cambrai, cantonnera ce soir à Autremencourt (Aisne).

De Cambrai, où il arrivera samedi soir, le 43e partira en chemin de fer dimanche matin, à destination de Lille, où il arrivera avant midi.

Déjà la plupart des voitures régimentaires sont rentrées à Lille hier mardi matin.

GAZETTE TOURQUENNOISE

COLLISION DE CARS

Le car M 289, de la Compagnie des tramways Roubaix-Tourcoing, a été tamponné par le car Mongy 402, hier, vers 4 heures.

Une glace de la remorque a été brisée et Mme Lussiez Pollet, qui s'y trouvait, a été blessée à la main droite par des éclats de verre.

Le tamponnement s'est produit à l'angle des rue Faidherbe et Carnot.

Transportée dans une pharmacie voisine, la blessée y reçut les soins d'un docteur et fut ensuite reconduite à La Madeleine, où elle demeure.

CAMBRIOLAGE

Henri Vandevenne, demeurant rue du Jura, cour Liagre, 25, est venu se plaindre que des individus entrés chez lui à l'aide d'une fausse clef, lui avaient volé une pièce de 5 francs.

VOL DE TENTURES

Ernest Cattez, tapissier, demeurant rue Marlière, avait été chargé de décorer le kiosque monté à l'angle des rues de Roubaix et de la Tossée pour la fête du quartier.

Hier matin, il s'est aperçu qu'on avait enlevé plusieurs tentures.

EXTRADITION

Les douaniers de Tourcoing ont ramené à leurs collègues de Mouscron, Julien Noppe, ouvrier tisseur, réclamé par le parquet d'Ypres pour vol. Il sortait de la prison de Lille.

COURSE CYCLISTE

Voici les résultats de la Course cycliste organisée au quartier des Cinq Voies, par M. Henri Hoornaert, au Faubourg-Major, rue Bell.

1er, Florentino Jean ; 2e, Sarrels Octave ; 3e, Lamarque Ferdinand ; 4e, Dément Rémi ; 5e, Trifille Jean ; 6e, Parmentier Maurice ; 7e, Gilot Léon ; 8e, Delcourt Paul ; 9e, Clément Cyrille.

ETAT-CIVIL

de TOURCOING du 18 avril 1911

Naissances. — Marcel Messelin, rue des Droits-Hommes, 1. — Fernand Tiberghien, rue de Melbourg, 23. — Augusta Thiers, boulevard Gambetta, 23. — Harriette Duquesne, rue Brunehaut, 322. — Henriette Leleng, rue du Chevalier-Bayard, 5.

Décès. — Céline Deschamps, 79 ans, sans profession, rue Ingres, 72. — Félicie Leclercq, 71 ans, sans profession, rue d'Harcourt, 3. — François Dewavrin, 3 mois, rue Saint-Pierre, 45. — Aimée Bataille, 15 ans, sans profession, rue Vanoutryve, 192.

LILLE

Assommé à coups de marteau

Un maçon frappe un de ses camarades de quatre coups de marteau à la tête, le blessant peu sérieusement

Une grave scène de violences, provoquée par la jalousie, s'est déroulée dans l'après-midi d'hier mardi, dans un chantier de la rue Loubert, au faubourg d'Arras, provoquant une certaine émotion parmi les habitants du quartier.

Les causes de la scène

Pendant environ quinze mois, le fondeur François Didden, âgé de 39 ans, avait vécu avec une amie qu'il aimait beaucoup. Le faux ménage s'entendait à merveille et rien ne pouvait laisser supposer à Didden que son amie aurait pu lui être infidèle.

Cependant, il y a quelques semaines, la belle prenait le large en compagnie d'un logeur, Gustave Desmet, 31 ans, maçon, demeurant actuellement 18, rue Montaigne. Furieux de ce brusque abandon, Didden jura de se venger et à plusieurs reprises adressa des menaces au ravisseur de sa belle.

La scène

Ayant appris que Desmet était occupé dans un chantier de la rue Loubert, le fondeur se rendit hier mardi, vers une heure et demie de l'après-midi au faubourg d'Arras afin de demander des explications au maçon.

Celui-ci se trouvait seul sur le chantier, occupé à travailler, lorsqu'il aperçut Didden, l'air furieux, s'avancer vers lui.

Après une courte discussion, le fondeur s'élança sur Desmet et le saisissant par le cou, voulut l'étrangler, mais ne fit que lui arracher le col de sa chemise.

Desmet, se croyant en danger, s'arma d'un marteau qui se trouvait près de lui et en asséna quatre coups sur la tête de son agresseur. Didden, couvert de sang, se rendit aussitôt dans une maison voisine, où M. le docteur Meurisse, requis, vint lui prodiguer des soins.

Le praticien, après avoir examiné le blessé, déclara que sauf complications son état n'était pas très grave.

L'inculpé au poste

Pendant ce temps, Desmet était conduit au poste du 7e arrondissement, où il fut interrogé par M. Videt. Il lui raconta la scène ainsi que nous la relatons plus haut.

Quant au blessé, après avoir été pansé, il vint à son tour au commissariat du 7e arrondissement et déclara à M. Videt qu'il ne voulait pas quant à présent déposer de plainte contre son camarade Desmet, qui en la circonstance fut laissé en liberté provisoire.

LE SUCRE BEGHIN

SE RECONNAIT A SA BLANCHEUR ET A SA FONTE REGULIERE

Valenciennes

DEUX ENFANTS EN DANGER

Vers midi, deux enfants de 7 et 4 ans en voulant descendre place du Marché-aux-Herbes d'un tramway venant de Bonsecours, avant Parrêt, sont tombés et auraient été certainement écrasés sans la présence d'esprit de M. Cuez, chef de gare, qui put les saisir à temps et les empêcher de rouler sous les roues de ce tramway.

Nos félicitations à M. Coez, qui n'en est pas à son premier acte de courage.

COQUIN DE PRINTEMPS

Dans l'après-midi, un nommé Jules Hollbecke, 53 ans, sous l'influence de la bière et du printemps, se livrait, place Saly, à des jeux que la morale réprouve.

Thémis, plus cruelle que Vénus, apparut sous les espèces de deux agents de police et mit fin à cette scène biblique.

Hollbecke, qui est en outre expulsé de France, a été hébergé à l'Hôtel des Haricots, où il trouvera peut-être bon gîte, mais pas le reste.

MADEMOISELLE BEULEMANS

On nous annonce prochainement une nouvelle représentation du « Mariage de Mademoiselle Beulemans ». L'interprétation sera de tout premier ordre.

COUP DE CHOPE

M. Leroy Louis, garçon brasseur, a porté plainte contre un sieur E..., qui l'aurait assailli et lui aurait porté un coup de chope sur la figure.

ACCIDENT DE VOITURE

Lundi, vers cinq heures du soir, M. Dassonville, voyageur de commerce, descendait l'avenue de Saint-Amand en voiture lorsque, par suite d'une glissade de son cheval, il fut projeté sur le sol.

Il s'est relevé avec quelques blessures à la face.

FOIRE D'ETE

Le dimanche 21 mai, jour d'ouverture de la foire d'été, aura lieu une grande course cycliste organisée par le Vélo Sport Valenciennois. Chacun sait que le Vélo Sport Valenciennois fait bien les choses. Aussi est-ce là une belle journée en perspective pour les fervents de la pédale.

Sous peu nous donnerons les renseignements et détails sur cette course.

ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES

BRILLON

Un enfant noyé dans une cuvelle

Le jeune X..., âgé de 20 mois, jouait près d'une cuvelle d'eau.

Tout à coup, il y tomba. Lorsqu'on le retira, il ne donnait plus signe de vie et un docteur, mandé en toute hâte, ne put que constater le décès.

ESCAUTPONT

VOL D'UN VELO. — Lundi, vers six heures, pendant le concert de la Fanfare républicaine, un garçon coiffeur d'Anzin avait déposé sa bicyclette derrière une baraque. Il fut désagréablement surpris quand il revint quelques instants après de constater que sa bécane était disparue. Il a porté plainte.

FRESNES

CHEVAUX EMBALLES. — Lundi, vers sept heures du soir, les deux chevaux de M. Lucien Boone, brasseur, rue de Valenciennes, attelés à une voiture de luxe, étaient arrêtés en face de l'estaminet du « Faisan d'Or ».

Soudain, probablement pris de peur, ils s'emballèrent et partirent à fond de train dans la direction d'Escautpont. Dans leur course folle ils accrochèrent le tombereau de M. Prévost, dont le cheval s'abattit.

Heureusement un soldat du 91e de ligne, M. Leduc Augustin, en garnison à Mézières, se jeta à la tête des chevaux et réussit à les arrêter. Sans sa courageuse intervention, un gamin de 13 ans qui se trouvait dans la voiture aurait certainement été victime d'un accident.

Toutes nos félicitations à ce courageux citoyen.

Le même jour, M. Vandermoutin, boucher, arrêta le cheval de M. Promont, marchand de coke, qui s'était emballé. De nombreuses personnes suivaient cette route se rendant à la fête d'Escautpont et des accidents auraient pu survenir sans l'intervention du courageux sauveteur.

PALMES ACADEMIQUES. — Nous apprenons avec plaisir que M. Blamart L., directeur des postes à Fresnes, vient d'être nommé officier d'académie à la dernière promotion.

Nous le félicitons de cette distinction bien méritée d'ailleurs.

FRAISMES

AGRESSION. — Dans la nuit, Victor Leblond se prit de querelle avec quatre individus qui le rouèrent de coups.

Il porte à la tête des blessures qui paraissent avoir été faites avec un couteau.

Le médecin l'a fait admettre à l'Hôtel-Dieu de Valenciennes.

BOUCHAIN

GRANDE KERMESSE FLAMANDE. — L'Association amicale des anciens élèves de l'école de Bouchain organise, pour le dimanche 23 avril, dans les cours et préaux des écoles publiques, une grande kermesse flamande avec le concours de cinq sociétés musicales.

Des attractions de toutes sortes seront offertes au public.

La fanfare municipale de Bouchain ouvrira la fête à 3 heures. Un grand bal champêtre la clôturera.

Douai

MARCHE AUX BESTIAUX

Amenés : 476 bœufs, vaches ou taureaux ; 66 veaux. Vendus : 464 bœufs, vaches ou taureaux ; 65 veaux.

A LA BRAYELLE

L'aviateur liégeois Camille Amand, qui devait effectuer le raid Douai-Blankenberghe sur son monoplan « Le Vautour », a dû remettre son voyage, une pièce de son moteur ayant cassé au moment du départ.

DANS LES POSTES

M. Contaire, commis à Chambéry, est nommé commis principal à Douai en remplacement de M. Blapain, nommé à Boulogne-sur-Mer.

VELO VOLE

M. Hénin, 27 ans, mécanicien, 7, place Saint-Amé, avait déposé sa bécane à la porte du cabaret Foveau, place du Barlet.

Après une courte absence, il constate qu'un odieux filou avait soustrait le vélo, estimé 80 francs.

M. Hénin a déposé une plainte à la police, qui recherche l'auteur de ce vol.

ARRONDISSEMENT DE DOUAI

SOMAIN

JE NE MARCHE PAS !

La femme Marie Triffat, 45 ans, ouvrière de soies, avait été arrêtée par la gendarmerie pour vagabondage.

Devant être transférée à pied à Douai, elle refusa de marcher. Un second procès-verbal lui a été dressé.

GŒULZIN

Un enfant noyé

Le petit Jules Théry, 9 ans, se promenant avec une voiture d'enfant sur le bord de la Sensée est tombé accidentellement à l'eau.

Son corps a été retiré dimanche matin.

MARCHIENNES

DES COUPS. — La femme Hardy, née Lemoine Hortense, qui, après avoir frappé son beau-père, avait disparu en emportant une partie de son mobilier, est recherchée par la gendarmerie.

LAMBRES

LA LOI GRAMMONT. — Pour mauvais traitements envers les animaux domestiques, la femme Poteau, née Clémence Leclercq, a été l'objet d'un procès-verbal.

SIN-LE-NOBLE

LES CANARDS. — Depuis une quinzaine de jours M. Charles Gambier, 50 ans, maraîcher, s'apercevait que ses canards disparaissaient. Une plainte fut déposée à la gendarmerie et l'auteur soupçonné de ces vols, un sieur D..., fut interrogé. Ce dernier nia avoir dérobé les canards, mais reconnut en avoir tué un vendredi.

Ce canard, a-t-il ajouté, venait dans mon jardin me causer du préjudice.

L'enquête se poursuit.

Cambrai

CYCLISTE RENVERSE PAR UN MOTO-CYCLISTE. — Au coin de la rue des Bouchers et de la rue de La Herse, M. Maurice Dupuis, montant une motocyclette et qui venait de la rue des Bouchers, a renversé un cycliste, M. Landat Juvénal, 23 ans, maçon à Sailly, qui descendait la rue de la Herse. Le choc fut assez violent et tous deux furent projetés à bas de leur machine.

Ils se relevèrent sans aucune blessure, mais leurs machines étaient quelque peu endommagées.

PAS-DE-CALAIS

Lens

JEUNE VOLEUR. — Depuis quelque temps, M. Leconte Justin, négociant, avait à son service le jeune Dekroix Edmond, 13 ans. Dernièrement, il constata le vol d'un complet. Il surveilla son commis et hier il le surprit emportant un corsage.

Il a déposé plainte à la police.

MARI VIOLENT. — Pour des raisons de famille, Dereuddre, demeurant rue du Chapitre, a eu une dispute avec sa femme. A bout d'arguments, il la malmena. Les coups de poing étaient drus. Mme Dereuddre eut une dent cassée. Par suite des coups, une hémorragie se déclara.

Mme Dereuddre a porté plainte contre son mari, qui, en outre, la menaçait de mort.

LES CHEVALIERS DE LA RUE DE DOUAI. — Les nobles sujets du roi Albert de Belgique renouvellent leurs exploits de jadis. Avant-hier soir, Lemaire Ferdinand, âgé de 20 ans, passait rue de Douai, quand il fut hué par une dizaine de Belges. Lemaire s'esquiva ; la bande se mit à sa poursuite. Un énergumène le rattrapant rue E. Froissart, lui porta un coup de sabot et quelques coups de poing.

Lemaire a refusé de porter plainte contre ses agresseurs.

FOUQUIERES-LEZ-LENS

ACCIDENTS DU TRAVAIL. — Philippe Joseph, herscheur, 37 ans, a été blessé au gros orteil gauche par un caillou ; Démoutiez Louis, mineur, 28 ans, fut blessé au majeur droit par un caillou ; Casier Alois, herscheur, 20 ans, blessé à la cuisse et au pied gauches par une balle ; Debosker Pierre, herscheur, 31 ans, blessé au pied par un truck ; Debarge Antoine, herscheur, 15 ans, blessé au pied gauche par un bois ; Recoupé Charles, herscheur, 18 ans, blessé au pied gauche par une balle ; Fayant Suzanne, trieuse, 14 ans, blessée au pied droit par une berline ; Thiébaut Maurice, chauffeur, 30 ans, blessé à l'œil droit par de la poussière ; Décu Léon, conducteur, 19 ans, mordu aux mains par un cheval ; Quesson Victor, mineur, 24 ans, blessé au poignet gauche par un caillou ; Lebrun Emile, aide-mineur, 21 ans, blessé au poignet gauche par une pointe ; Boulinguez Léopold, raucheur, 38 ans, blessé à l'index et à l'annulaire gauche par un caillou ; Denoyelle Jean, gabilot, 16 ans, blessé au côté droit entre deux berlines ; Blairvacq François, gabilot, 15 ans 1/2, blessé à l'annulaire et à l'auriculaire droits entre deux berlines ; Mollet Auguste, herscheur, 25 ans, blessé à la main droite entre deux berlines ; Bailliez Artenay, herscheur, 16 ans, blessé aux mains sdrétu sdrétu sdrétu teins par un éboulement ; Déruddère Cyrille, herscheur, 25 ans, blessé à l'auriculaire droit par une glissière ; Bernard Georges, herscheur, 18 ans, blessé à l'œil droit par une queue ; Deryckère Félix, herscheur, 20 ans, blessé au pied droit par un rail.

LIEVIN

L'AMICALE DE LILLERS A LIEVIN. — La fête que l'Amicale de Lillers devait donner à Lièvin le 30 courant, est remise à une date ultérieure. Elle aura probablement lieu en mai.

HENIN-LIETARD

ACCIDENTS DU TRAVAIL. — A la fosse 6, Thirlet Augustin, 20 ans, mineur, a reçu une pierre sur la jambe droite.

— Routhier Alphonse, 45 ans, palefrenier, a été blessé au pied gauche par un coup de pied de cheval.

— A la fosse 3, Dussart Constant, 55 ans, fut pris sous un éboulement.

— A la Parisienne, Foulon Alphonse, 29 ans, a reçu une pierre sur la main.

— A la fosse3, Franquenoulle Léon, 24 ans, conducteur, a eu la main prise entre deux berlines.

— A la Parisienne, Sinévenard Louis, 14 ans, s'est piqué à la main avec un fil d'acier.

— Au numéro 3, Vrank Léopold, 32 ans, a reçu un caillou sur le dos.

— A la fosse 2 bis, Roger Jean, 35 ans, a reçu un caillou détaché du toit sur le pied droit.

OBSEQUES CIVILES. — Hier, à dix heures du matin, eut eu lieu, au milieu d'une affluence considérable, les obsèques purement civiles de M. Louis, directeur de l'école primaire supérieure d'Hénin-Liétard. Le corps a été conduit à la gare pour être dirigé sur Mézières, où aura lieu l'inhumation.

Cinq discours ont été prononcés : par M. l'inspecteur d'académie, par M. le maire d'Hénin-Liétard, par M. l'inspecteur primaire, par M. Ficheux et par M. Benoit.

CARVIN

DIVAGATION DES CHIENS. — Il est rappelé aux propriétaires de chiens qu'il leur est absolument interdit sous peine de procès-verbal de laisser ces animaux errants et sans collier.

ARRESTATION DE DEUX JEUNES VOLEURS. — Verhaeghe Julien, 15 ans, et Boussemart Séraphin, 17 ans, deux gamins de Roubaix, ont dérobé un paletot appartenant à Deroch Emile, plafonneur, occupé dans des travaux, rue de Libercourt. La gendarmerie a mis les deux garnements en arrestation et les a transférés à Béthune.

CALAIS

UN NOYE DANS LE PORT

Lundi après-midi on a retrouvé dans le bassin de Chasse-Ouest le cadavre d'un homme paraissant avoir séjourné quinze jours dans l'eau et dont on n'a pu établir l'identité.

GIVENCHY-EN-GOHELLE

IL A LA MAIN LESTE. — Debyser Céline, âgée de 14 ans, n'est pas d'accord avec Mathilde Coquide, de son âge. Avant-hier, passant avec Marie Quignon, Céline fut invectivée par Mathilde. Outragée, la Céline gifla Coquide Joseph vint au secours de sa sœur. Prenant violemment Céline à parti, il la malmena, lui lançant des coups de poing à la figure.

Saignant abondamment du nez, Mathilde est allée en pleurant raconter sa mésaventure à sa mère. Celle-ci a porté plainte contre Coquide Joseph.

SAILLY-LABOURSE

RIXE AU FOND. — Scailliéret, qui, dans une rixe, a porté un coup d'astiquette à Narcisse Dupont, l'un de ses camarades de travail, a été interrogé par la gendarmerie.

Contrairement à ce que l'on a dit, Dupont n'est pas été dans la taille où se trouvait Scailliéret pour lui chercher querelle. Il allait chercher de l'argile et ne lui a pas adressé la parole. C'est Scailliéret qui a interpellé Dupont en lui demandant ce qu'il venait faire. Tous deux se sont bousculés et, tombant l'un sur l'autre, Dupont serait tombé sur l'astiquette que Scailliéret tenait en main.

BRUAY

LE BAL DE L'« ORCHESTRINA ». — Dimanche prochain 23 avril aura lieu, dans la salle des fêtes du Cercle, le second bal de la saison organisé par la symphonie l'« Orchestrina ».

On connaît le succès habituel des bals de cette société et comme c'est le dernier de la saison, nombreux seront les danseurs qui iront dimanche soir se livrer à la distraction si passionnante qu'est la danse surtout lorsque l'« Orchestrina » y préside.

LA DUCASSE DU « MAROC ». — Le quartier du « Maroc » situé partie sur Bruay, partie sur Houdain, fêtera sa première ducasse dimanche et lundi prochains, 23 et 24 avril.

Un grand concours de pigeons-voyageurs et des jeux variés seront offerts au public, avec jolies primes à l'appui et la ducasse sera encore rehaussée par un concert qui sera donné le dimanche à cinq heures par la Fanfare municipale d'Houdain.

AU FOND. — Fosse numéro 3, Jean-Baptiste Decobert, mineur, 45 ans, demeurant à Lapugnoy, a été atteint à l'œil droit par un éclat de charbon. Une taie de l'œil est à craindre.

— Fosse numéro 4 bis, le mineur Eloi Barret, 31 ans, demeurant cité 16, 63, s'est donné un coup de hache au genou gauche.

Saint-Omer

ON RECLAME. — D'après le cahier des charges la vente du poisson de mer doit commencer à 8 heures 1/2 du matin. Cependant, hier mardi, le vendeur, sans doute pressé de retourner chez lui, a vendu le poisson à 8 heures 1/4. De ce fait quand la plupart des marchands et marchandes arrivèrent à la halle à 8 heures 1/2, le poisson était vendu. A quoi sert alors le cahier des charges ? C'est vraiment le règne du bon plaisir.